



Du nouveau pour les bornes de recharge !

NOTICIA

TRANSPORTE

Lunes, 1 de mayo de 2023

Du nouveau pour les bornes de recharge !

Depuis le 1er mai, le dispositif de recharge des véhicules électriques a changé. Les Véliziens disposant de la carte Vel'Eeasy bénéficient de deux heures de recharge gratuites par jour. Au-delà, la recharge est facturée.



Les prix vont de 0,026 ? TTC/minute pour les bornes de recharge en 7 kW & 0,060 ? TTC/minute pour les bornes en 22 kW.

Comment obtenir la carte Vél'Eeasy ?

Pour obtenir cette carte, rien de plus simple ! Il vous suffit de :

- Imprimer et compléter le formulaire disponible sur le site de la mairie ou sur l'espace citoyen.
- Se rendre ensuite en mairie avec ce formulaire, un justificatif de domicile, une pièce d'identité, et la carte grise du véhicule électrique & votre nom.

Si vous possédez déjà une carte, les modalités sont les mêmes pour ajouter ce service.

Il est désormais demandé de transmettre un relevé d'identité bancaire, ainsi qu'une autorisation de paiement automatique via le formulaire disponible sur l'espace citoyen. Pour les personnes ne pouvant pas souscrire au paiement automatique, un paiement en mairie est possible.

De nouvelles stations arrivent prochainement

Afin de répondre aux besoins des usagers, de nouvelles stations de recharge vont voir le jour. Celle située 15 rue Henri Rabourdin devrait enfin être activée au cours du mois. Elle comprendra deux bornes de 22 kW. Deux autres bornes de 7 kW vont également être mises en place au 27 et 39 avenue de Picardie, une fois que les travaux seront finis.

[Téléchargez le formulaire d'inscription à la carte Vélo'Easy](#)

Où trouver les bornes de recharges de la Ville ?

Quartier Europe : 5 rue Marcel Dassault (6 places) ; 6 rue Dewoitine (6 places) ; 4 rue Paul Dautier (6 places)

Quartier Le Mail : 26 Centre commercial du Mail (2 places) ; 17 avenue Robert Wagner (6 places)

Quartier Le Village : 9 avenue du Capitaine Tarron (4 places)

• Quartier Louvois : Place Louvois (2 places) ; 16 rue du Général Exelmans (2 places) ; 15 rue Henri Rabourdin (2 places)

• Quartier Mozart : 8 avenue de Savoie (2 places)

